

# Accès et liberté du Web en Méditerranée

**Emmanuel Vergès**

DANS **LA PENSÉE DE MIDI 2006/2 N° 18** , PAGES 151 À 153  
ÉDITIONS **ACTES SUD**

**ISSN 1621-5338**

**ISBN 2742760342**

**DOI 10.3917/lpm.018.0151**

**Date de mise en ligne : 01/08/2009**

**Article disponible en ligne à l'adresse**

<https://shs.cairn.info/revue-la-pensee-de-midi-2006-2-page-151?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Actes Sud.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Accès et liberté du Web en Méditerranée

Internet, outil de communication et de partage à l'échelle mondiale, permet-il de construire quelque chose de particulier sur l'aire méditerranéenne ? Cette question peut paraître saugrenue de prime abord. Pourtant, dans l'idée d'un réseau mondial rapprochant les peuples, leur permettant d'accéder à l'ensemble des savoirs et d'exprimer leurs diversités culturelles, il est intéressant de regarder ce qui se crée sur les différentes rives de la Méditerranée... et de se demander si Internet peut constituer une *Mare nostrum* virtuelle, une unité issue d'une histoire commune dans un futur qui peine à se mettre en place <sup>(1)</sup>.

Poser la question des incidences d'Internet à partir de et vers un territoire est de plus en plus pertinent parce que cette approche permet de mettre en relation la dimension virtuelle du réseau et la dimension réelle des pratiques ainsi que l'interpénétration permanente entre société et technique.

Internet peut-il concrétiser le mythe d'un savoir partagé, d'une bibliothèque d'Alexandrie, d'une Cordoue d'Averroès ? Tout, dans cette technologie, le laisse présager... Mais il faudrait déjà que, sous la responsabilité croisée des individus, des institutions et des opérateurs publics et privés, tout un chacun puisse accéder librement aux ressources du réseau et, dans une réception-production, tisser ses propres liens vers les autres, diffuser ses savoirs et les articuler dans un espace commun en devenir.

Nous sommes encore loin de cette utopie : les internautes de la Méditerranée ne sont pas logés à la même enseigne ; les formes culturelles et sociales de l'espace commun virtuel (ce "langage de signes communs" issu des formes multimédias) ne font encore qu'émerger.

Le Sommet mondial pour la société de l'information (SMSI <sup>(2)</sup>), organisé par l'ONU à Tunis en novembre 2005, a été un observatoire de cette "fracture" (ou "digital divide", dans le langage international) de cette "Méditerranée sur Web" et des problématiques de liberté et d'accès... Le SMSI avait entamé ses travaux à Genève en décembre 2003, avec pour objectif d'engager un programme d'action pour le développement d'une société de l'information qui, à l'échelle mondiale, se vit, se voit, se pense au travers des réseaux et des technologies (et donc au travers d'intérêts économiques ou géopolitiques).

Le sommet de Tunis, l'un des premiers en Afrique, a rassemblé près de 20 000 personnes issues de l'ensemble des pays du globe et représentant les Etats, les entreprises et la société civile pour discuter de la gouvernance

---

(1) Voir l'éditorial de Thierry Fabre, "Quand l'Europe a rendez-vous avec la Méditerranée, ou l'histoire d'un naufrage...", *La pensée de midi* n° 17, janvier 2006.

(2) Pour toutes les informations sur le SMSI, voir l'adresse [www.itu.int/wsis/](http://www.itu.int/wsis/).

d'Internet et de son développement dans les pays du Sud. L'ensemble des paradoxes de nos sociétés-mondes, mariant l'inacceptable à l'optimiste, ont cohabité et se sont confrontés de manière feutrée ou carrément brutale. Les débats et les rencontres ont eu lieu dans un climat extrêmement tendu et sécuritaire, qui tenait moins aux contraintes d'un sommet de type onusien qu'aux autorités du pays d'accueil. Au final, si les projets de développement vont pouvoir bénéficier d'un "fonds de soutien numérique", si les Américains sont repartis avec la garantie de continuer à gérer Internet, ce sommet a vu les Européens jouer la politique de la chaise vide face à un régime qui bride la liberté d'expression, laissant ainsi un Kadhafi ou un Ben Ali plaider le développement d'Internet pour le rapprochement entre les peuples : un must !

En creux, on observe donc que l'ensemble des citoyens de la planète restent encore dépendants de leurs régimes politiques pour accéder au Web. Quasiment aucune déclaration n'a été faite qui laisserait présager de relations plus fortes entre Internet et la société, la culture... ou tout simplement l'humanité. Pour le moment, rien n'accompagne, à l'échelle internationale, une mondialisation majoritairement technologique et incidemment économique.

L'un des problèmes essentiels est aujourd'hui celui de l'accès technique aux ressources du Web pour lire et écrire des contenus. Si on trouve massivement des cybercafés, des cybercentres ou des télécentres sur toutes les rives de la Méditerranée (Libye et Syrie exceptées), on ne peut pas considérer que les internautes accèdent toujours librement au réseau. Cela dépend des fournisseurs d'accès. Si, dans la plupart des pays, ce service est libéralisé et confié à des entreprises publiques ou privées qui respectent une relative liberté, dans d'autres, l'Etat ou des entreprises assimilées le contrôlent et le restreignent. Cela se traduit par une interdiction d'accès à certains sites (cas de la Tunisie) ou, plus insidieusement, par la possibilité de naviguer librement, mais avec la quasi-impossibilité de créer des sites ou de produire et de diffuser des contenus en ligne. Cette situation est évidemment le fait de pays qui restreignent d'une manière ou d'une autre la liberté d'expression, comme le montre le rapport de Reporters sans frontières paru à l'occasion du SMSI<sup>(3)</sup>...

Parallèlement, l'aspect positif d'Internet est qu'il permet d'ouvrir, au su et au vu du monde, des espaces de liberté hors des frontières des pays liberticides. C'est le cas, par exemple, de sites d'information sur la Tunisie réalisés depuis Paris. Bien sûr, de tels points de vue, qui informent sur la situation d'un pays, de ses ressortissants, sont subjectifs, et on doit donc s'interroger sur la véracité de leurs dires ou leur pertinence.

Pourtant, alors que les affres de la guerre froide et la cloison hermétique entre deux mondes sont loin, est-il possible que seuls la diffusion massive

---

(3) [www.rsf.org](http://www.rsf.org).

d'Internet et le désir de plus en plus grand des peuples d'accéder "au monde" suffisent à ébranler les régimes autoritaires/sécuritaires sans que d'autres Etats ne les mettent au pied du mur ?

Si le débat tourne encore beaucoup autour de ces questions d'accès et de liberté d'expression, c'est parce que la problématique de développement culturel n'est pas encore assez forte pour dépasser ce paradigme libéral et moderne qui veut que le progrès technique et économique soit le préalable et la condition du progrès social. C'est aussi parce qu'Internet n'est encore utilisé que pour sa capacité à communiquer des messages et des signes classiques.

Pour envisager d'autres voies, deux exemples tracent des perspectives autour de la diversité culturelle et de l'utilisation du Web et du multimédia afin d'engager un dialogue "de signes" et une production de nouvelles paroles.

La Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'Unesco permettrait de développer de nouvelles logiques d'action à l'ère du numérique<sup>(4)</sup>. En cours de ratification, elle vise à sauvegarder et faire émerger les cultures via Internet et éviter qu'une homogénéisation culturelle et économique tenue par quelques-uns ne balaye un ensemble de "fragments d'humanité" fragiles et essentiels. L'action du Carrefour mondial de l'Internet et de VECAM est elle aussi à souligner : *Enjeux de mots, regards multiculturels sur les sociétés de l'information*<sup>(5)</sup> est une première initiative quadrilingue qui interroge les rapports entre le langage et Internet. Au-delà des mots, les techniques ne sont jamais neutres : elles ont des conséquences sociales, économiques et culturelles, et il est donc nécessaire aujourd'hui de porter des regards critiques issus de sensibilités et de cultures différentes pour ouvrir des visions alternatives, collectives et multiculturelles. Cet ouvrage est à mettre en relation avec le *Glossaire critique* de l'Unesco (fort documenté mais franco-français)<sup>(6)</sup>.

Ces initiatives ouvrent au sein de la société civile un véritable travail collectif visant à construire des bases de cultures communes. Elles permettent aussi aux artistes de jouer un rôle et de se saisir d'Internet pour fabriquer les signes de demain, au-delà de la simple rencontre entre les gens et les peuples...

EMMANUEL VERGÈS

---

(4) <http://portal.unesco.org/culture/fr>.

(5) *Enjeux de mots*, coordonné par Alain Ambrosi, Valérie Peugeot et Daniel Pimenta, a été publié par C & F Editions (2005). Il est disponible en libre accès (sous licence Creative Commons, pas d'utilisation commerciale), mais auteurs et éditeurs ont besoin d'argent pour poursuivre leur travail. Si vos moyens vous le permettent, n'hésitez pas à commander le livre en ligne (39 €). Renseignements sur [www.vecam.org](http://www.vecam.org).

(6) *La Société de l'information : glossaire critique*, Commission nationale française pour l'Unesco/La Documentation française, 2005.